



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MAI 2022

L'an deux mil vingt deux, le dix mai à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24
Pouvoirs : 5
Absent : 0

Date de la convocation : 4 mai 2022

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DUFFAULT Laurent, LARDON Jean-Yves, MINEREAU Dominique, MOREAU Laurent, GARNIER Béatrice, GABIGNON Christophe, GAUTHIER Guillaume, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, VERDUZIER Jean-Bernard, PIAULET Christine, SULLI Bruno, ROYER Freddy, DEBIAIS Viviane, ROBIN Nadia, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
BEUGIN Valérie représentée par D BIOTTEAU
GRIFFON Gaëlle représentée par C MICHAUD
MASSONNEAU Bruno représenté par C PIAULET
MUSCAT Yvette représentée par K VERDUZIER

ABSENTS : /

Secrétaire de séance : J-Romuald MINEREAU

DELIBÉRATION N°79

Rapporteur : Lydie BARBOTTIN

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF POUR LE MULTI-ACCUEIL 2022-2024 : Prestation de service unique (PSU), Bonus « mixité sociale », Bonus « inclusion handicap », Bonus « territoire CTG » (Convention territoriale Globale)

Il est rappelé au conseil municipal notre partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui se traduit pour le **multi-accueil « la Ferme à Julien »**, par le versement :

- de la **prestation de service unique** dite « PSU »,
- du **bonus « inclusion handicap »**,
- du **bonus « mixité sociale »**,
- du **bonus « territoire CTG »**.

La branche Famille de la Sécurité sociale poursuit une ambition volontariste en faveur de l'**accès réel de tous les jeunes enfants** aux modes d'accueil dans un double objectif de conciliation de la vie familiale et professionnelle et d'investissement social.

A ce titre, elle soutient l'activité des établissements d'accueil du jeune enfant et fait de l'accueil **des enfants en situation de handicap ou de pauvreté** une de ses priorités.

Pour information, en 2021, la PSU perçue s'est élevée à 193 020 € et le bonus « territoire CTG » perçu s'est élevé à 114 069 €.

La précédente convention d'objectifs et de financement étant arrivée à échéance le 31 décembre 2021, il est proposé au conseil municipal de **signer une nouvelle convention qui couvrira la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024**.

VU la transmission par la CAF de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour le multi accueil : Prestation de service unique (PSU), Bonus « mixité sociale », Bonus « inclusion handicap », Bonus « territoire CTG » ;

Considérant l'intérêt de signer cette convention pour le multi-accueil,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-approuve la convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour le multi accueil Prestation de service unique (PSU), Bonus « mixité sociale », Bonus « inclusion handicap », Bonus « territoire CTG » pour la période 2022-2024 ;

-autorise M le Maire, ou l'adjoint ayant reçu délégation, à la signer au nom de la commune ainsi que toutes pièces pouvant s'y rapporter.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

